



Diplôme d'université Mettre en œuvre une médiation dans le cadre d'un règlement des conflits







Présentation de la formation

CONTEXTE & OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiation conventionnelle et judiciaire ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

À l'issue de la formation le ou la stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines;
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits;
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire siens les outils de communication du médiateur;
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation;
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle;
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation ;
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.



DURÉE, RYTHME ET ORGANISATION

157 heures de formation ainsi que 60 heures d'auto-formation estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire professionnel, soit un total de 214 heures

La formation se déroule sur 9 mois, à raison de 15 regroupements de 1 à 2 jours par mois en fin de semaine (vendredi et samedi), et s'achève par une journée de soutenance.

Groupe de 15 personnes maximum.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les publics : salariés en CDD/CDI, intérimaires, demandeur·euses d'emploi, personnes en reconversion.

La formation est ouverte à des participant es de tous les horizons culturels, publics ou privés, et conseillée à celles et ceux qui ont un projet personnel ou professionnel de médiation.

PRÉ REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de bac+3 et d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation.

Ou de 10 années d'expérience dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contacter le référent handicap de La Rochelle Université : handicap@univ-lr.fr ou +33(0)5 46 45 72 51.

Le diplôme d'université Mettre en œuvre une médiation dans le cadre d'un règlement des conflits est enregistré au <u>Répertoire Spécifique de France Compétences</u> depuis le 27/06/2024 sous l'appellation Mettre en oeuvre une médiation dans le cadre d'un règlement de conflits.

LE MOT DES RESPONSABLES

Créé en 2014, le DU de La Rochelle Université bénéficie d'une renommée bien assise dans le paysage des formations approfondies en médiation. Avec un effectif de 15 participants par promotion, il offre un suivi personnalisé encadré par une équipe pédagogique qualifiée composée d'universitaires et de médiateurs professionnels.

La formation se déploie sur plus de

La formation se deploie sur plus de 200 heures avec un accent porté sur la pratique pour permettre aux apprenants de s'approprier concrètement la posture inédite du tiers médiateur ainsi que les outils qui soutiennent sa fonction de facilitateur de la relation grâce à une communication interpersonnelle adaptée à la pacification du conflit.

Ce DU valide les 200 heures minimum requises pour figurer notamment sur :

- L'annuaire national des Avocats Médiateurs édité par le CNMA-CNB.
- Les listes des différentes Cours d'appel. Il répond aux référentiels de formation recommandés par le CNM.

Contenu de la formation

TARIFS

4 100 euros net de taxes Le prix n'inclut ni la restauration, ni l'hébergement.

CONTENU

Module 1 - Apprendre à communiquer et à analyser le conflit

- 1 Les fondamentaux de la communication
- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs, les filtres, les perceptions, les notions de distorsion de la communication.
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive.
- · Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers.

2 - La dynamique du conflit

- · Définition du conflit.
- · Les attitudes et émotions dans le conflit.
- · Le danger des jeux psychologiques.
- · Le Triangle de Karpman.

3 - Phénoménologie de la médiation

- · Phénoménologie de la médiation.
- · Introduction au processus de médiation.

Module 2 - Découvrir la spécificité de la médiation et pratiquer le processus

- 1 Le processus pratique de la médiation
- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement.
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes.
- · Savoir utiliser les apartés ou caucus à bon escient.
- Travailler la reconnaissance réciproque.
- · Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser.
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire.
- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation.

- · Savoir organiser la stratégie d'une médiation.
- · Apprendre à terminer une médiation.
- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- · Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation.

2- Éthique, équité et déontologie en médiation

- · S'approprier la posture de tiers.
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur.
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs.

3- Droit de la médiation

- Situer la médiation par rapport aux autres modes de règlement des conflits.
- · Connaître le cadre juridique de la médiation.

Module 3 : Se perfectionner dans sa posture de médiateur et dans la maîtrise du processus de médiation

- 1 La gestion du stress du médiateur en situation de conflit S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur.
- 2 Initiation à la Communication Non Violente
- 3 Pratique intensive de la médiation et évaluation
- · Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs partenaires de la MAISON DE LA COMMUNICATION.

Module 4 : Mémoire et soutenance : 60h d'autoformation et de rédaction de mémoire

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- · Formation en présentiel.
- \cdot Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- · Suivi individuel de mémoire.
- · Exercices de mise en situation, étude de cas, jeux sérieux.
- Mise à disposition de supports numériques qui permettent à chacune et chacun des participants de préparer en amont la session de formation (bibliographie, Power Point...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- · Feuilles de présence.
- · Contrôle continu.
- · Évaluation pratique de conduite d'un processus de médiation.
- · Rédaction d'un mémoire professionnel et soutenance devant un jury.
- · Questionnaire de satisfaction de la formation.
- · Conseil de perfectionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- · Inscription via Démarches Simplifiées.
- · Sélection des dossiers en commission pédagogique.

DÉBOUCHÉS

Médiateur généraliste

Le DU permet d'acquérir les compétences indispensables à la pratique de toutes les formes de médiation conventionnelle et juridictionnelle (hors médiation familiale) ainsi que la capacité de prévenir et gérer les conflits à l'amiable dans son environnement professionnel.

Le DU permet également de développer la culture et les outils de l'amiable, les compétences du médiateur pouvant être redéployées dans l'exercice d'une activité professionnelle.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Caroline ASFAR-CAZENAVE, Maître de Conférences en droit privé, directrice du diplôme universitaire Médiation et règlement des conflits, La Rochelle Université.
- Myriam BACQUÉ, Médiatrice et formatrice, responsable du Centre de médiation et de formation MAISON DE LA COMMUNICATION, co directrice du diplôme universitaire Médiation et règlement des conflits, La Rochelle Université.
- Catherine EMMANUEL, Médiatrice diplômée d'Etat certifiée CNV, Formatrice certifiée au Triangle de Karpman, Maître Praticien en PNL.
- Jacques FAGET, Directeur de recherche émérite au CNRS, Médiateur et formateur.
- Langis GALLANT, Médiateur, formateur certifié aux méthodes de communication GORDON, associé fondateur de la MAISON DE LA COMMUNICATION.
- Cédric GARRIGUES, Principal-Clerc, collaborateur d'une étude de mandataires judiciaires, chargé de cours à la Faculté de Droit de Science politique et de Gestion de La Rochelle, médiateur, partenaire de la MAISON DE LA COMMUNICATION.
- Nathalie GARRIGUES, Médiatrice et formatrice, responsable du Centre de médiation et de formation MAISON DE LA COMMUNICATION.
- Sophie LIBAUD, Médiatrice, formatrice, partenaire de la Maison de la Communication.
- Nathalie PIGNON, Magistrate, Présidente de la Chambre sociale de la Cour d'appel de Bordeaux.
- Magalie ROUGIER, Avocate au Barreau de Saintes, Médiatrice, Partenaire de la MAISON DE LA COMMUNICATION.
- Marc SINGER, Coach et formateur certifié en Mindfulness de l'Université du Massachusetts, Partenaire de la MAISON DE LA COMMUNICATION.
- Julien VIAU, Maître de conférences en sciences de gestion, La Rochelle Université.

NOS PARTENAIRES

 La MAISON DE LA COMMUNICATION, centre de médiation et de formation à la Médiation dont le siège est à La Rochelle.

Nous contacter

La Rochelle Université

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques formationcontinue@univ-lr.fr

05 16 49 65 18

N° Siret : 19170032700015 - Code APE : 8412Z N° de déclaration d'activité : 5417P001817

